

# Compte rendu du travail du groupe concertation du 27 novembre 2017

## Les objectifs de cette réunion :

- ◆ Finaliser le travail sur les intérêts sur les trois thématiques restants
- ◆ Avancer sur les options de solutions pour les différentes thématiques

## Déroulement

Horaires	Objet
9 :00	Introduction
9 :20	Finaliser le travail sur les intérêts (1) Présentation des thématiques qui ne sont pas encore traitées : <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Le prix et les couts</b> : qui devrait payer quoi et pourquoi ?</li><li>• <b>La qualité de l'eau</b> utilisée par les différents usagers (Ermitage, particuliers, NW, agriculture, thermalismes)</li></ul>
11 :00	Pause-café
11 :15	Finaliser le travail sur les intérêts (2) <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La gouvernance</b>. Normalement elle doit se mettre en place selon la stratégie du GTI.</li></ul>
12 :00	
12 :30	Déjeuner
13 :30	Finalisation des échanges sur la gouvernance
13 :45	Présentation des chiffrages - Schéma directeur – CD88
14 :15	Présentation de la structuration d'un SAGE
15 :00	Travail sur des options de solutions Travail en groupes. Les mêmes qu'avant donc : <ul style="list-style-type: none"><li>◆ <b>Etat</b> : AERM, DREAL, DDT</li><li>◆ <b>Collectivités</b> : CD, Région</li><li>◆ <b>Associations</b></li><li>◆ <b>Elus maires</b></li><li>◆ <b>Ermitage</b></li><li>◆ <b>NW</b></li><li>◆ <b>Observateurs</b> : CDA</li></ul> Chaque groupe réfléchit aux trois questions suivantes : <ol style="list-style-type: none"><li>1. Avec ces intérêts qu'est-ce que nous pourrions proposer aux autres groupes comme options pour des solutions ?</li><li>2. Quels seront les conséquences de ces propositions pour les différents groupes, selon vous ? Comment cela va impacter leurs intérêts ?</li></ol>

	3. Comment nous pouvons donc proposer cela d'une manière que leurs intérêts sont servis ? En d'autres mots : Comment donc nous pouvons intégrer leurs intérêts dans notre proposition ?  Création d'une proposition de chaque groupe
15 :45	Présentation des options de solution  A la fin des présentations le groupe regarde ensemble : « <b>Qu'est-ce qui se dégage</b> » ?
17 :00	Fin

## Présents

Claude DUBOIS (St Ouen Les Parey)  
 Guy SAUVAGE (CD 88)  
 Jean-Luc COUSOT (SIE de la Région Mirecurtienne)  
 Christiane LECOANET (UFC)  
 Manuel LEMBKE (conservatoire espaces naturels)  
 Daniel THIRIAT (SIE Bulgnéville)  
 Jean-Yves VAGNIER (SIEVX)  
 Maxime DELOLME (DDT)  
 Xavier MARLY (DREAL)  
 Dominique Raby (AERM)  
 Jean Charles Le Squeren (Ermitage)  
 Francis VOGIN (Région Grand Est)  
 Olivier VIDAL (Nestlé Waters)  
 Jean-François FLECK (VNE)  
 Laurence CHICOT (CD88)  
 Aurélie WOJCIECHOWSKI (CD88)  
 Régine BEGEL (CD 88)  
 Yorck von KORFF (Flow Ing)  
 Juliette CUNY (CD88)

### *Absents :*

Bernard Schmitt (Oiseaux Nature)  
 Bernard SION (CDA88)  
 Martine GIMMILLARO (CD88)  
 Nicolas VADROT (SIE Thuillières)  
 Martin VALA (SCOT des Vosges Centrales)  
 Rodrigue BOURNISIEN (DDT)

## Les résultats les plus importants

### Les intérêts des acteurs

#### Thématique : Les coûts

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	Les observateurs (conservatoire et CDA)	Ermitage
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Le financement devrait être discuté avec les différents acteurs</li> <li>♦ L'AE participera aux différentes solutions envisagées</li> <li>♦ Garder en esprit les programmes d'aide courants (par ex. de l'AE (les taux des Agences pourront varier en fonction des programmes et des budgets) pour utiliser des opportunités pour les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Maîtriser le prix de l'eau</li> <li>♦ Garantir l'efficacité et la pérennité du service pour l'utilisateur</li> <li>♦ La solution devrait avoir le moins d'impact possible sur le prix de l'eau</li> <li>♦ Financement par les financeurs historiques (Agences de l'Eau, Département...) et par le consommateur</li> <li>♦ Voir le lien entre le coût pour l'infrastructure (qui ne change pas) et la consommation. Ajuster le prix si nécessaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Le particulier ne devra pas supporter les coûts des actions engagées</li> <li>♦ C'est aux industriels, particulièrement Nestlé Waters, de supporter le coût, puisque cette société est en partie responsable de la baisse de la nappe des GTI</li> <li>♦ Faire contribuer les industriels (NW) aux coûts d'investissement et de fonctionnement de façon pérenne et significative</li> <li>♦ Cependant NW n'est pas le seul utilisateur. D'autres utilisateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Actuellement NW verse des contreparties aux communes locales pour les gites A et B (impôts). Sur les Gites C cela n'est pas le cas (export). Du fait de la même marque commerciale possible rapprochement des contributions (par exemple contributions au fonctionnement d'une gouvernance locale) ?</li> <li>♦ Pérenniser l'existence de NW</li> <li>♦ Très ouvert à contribuer aux financements (ce qui ne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Soutien technique et financier auprès de la maîtrise d'ouvrage</li> <li>♦ Répartition équilibrée entre les différents usagers pour les coûts</li> <li>♦ Arrive à un prix et des coûts justes (ne pas favoriser le principe du moindre prix uniquement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Sans intérêts directs (conservatoire)</li> <li>♦ Agriculteurs : prix moins cher possible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Ermitage achète l'eau et donc est intéressé dans des prix bas (le prix de l'eau est répercuté dans les coûts des produits vendus)</li> <li>♦ Nécessité de limiter les charges</li> <li>♦ Priorité à la qualité pour un prix raisonnable</li> </ul>

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	Les observateurs (conservatoire et CDA)	Ermitage
financements (d'autres institutions sont aussi très intéressées dans les moyens de l'AE (ponctions dans les budgets))	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concernant les solutions mises en place : il faudrait voir et prendre en compte les engagements/ les investissements dans l'infrastructure déjà faits (par exemple ne pas empêcher une communes qui a fait des investissements de faire amortir ces cout par la consommation de ses usagers)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>pourraient aussi contribuer aux financements par exemple à travers des subventions</li> <li>Il ne faut pas oublier que le consommateur finance aussi (une partie) des subventions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>signifie pas de vouloir être le seul : attentes sur l'AE par exemple)</li> <li>Il faudrait clarifier le montant</li> <li>Préférence pour contribuer aux couts d'investissement plutôt que contribuer aux couts de fonctionnement</li> <li>Les sommes d'investissement pour les « scénarios bas » (500 000 m3 de substitution) ne semblent pas très élevés (autour de 5 000 000 €)(cf. évaluations BRGM 2013).</li> </ul>			

### Thématique : La qualité de l'eau

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	Les observateurs (conservatoire)	Ermitage
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'eau distribuée aux usagers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Distribuer une eau de qualité en permanence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Priorité pour la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Critère essentiel et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les usages prioritaires vis-à-vis de la qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attention aux pollutions des eaux de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Essentielle : éléments majeur pour</li> </ul>

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	Les observateurs (conservatoire)	Ermitage
<p>doit être une eau potable et correspondre aux normes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Cela concerne aussi l'eau avant traitement (par ex. par rapport aux chlorures etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Respecter les normes de la qualité pour l'eau potable (ARS)</li> <li>◆ Avis différent d'un secteur à l'autre possible</li> <li>◆ La qualité ne devrait pas être un facteur de complexification du système</li> </ul>	<p>concernant l'accès à l'eau de bonne qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Priorité aux habitants du secteur Sud-Ouest pour l'accès à l'eau des GTI</li> <li>◆ Garantir la qualité de l'eau (nitrates, pesticides etc.)</li> <li>◆ Il faut trouver de l'eau localement mais en même temps la qualité doit être garantie</li> </ul>	<p>incontournable pour NW</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Assurer la pérennité commerciale avec la qualité de l'eau (fondement de l'activité de NW)</li> <li>◆ Conserver le forage de Bonne Source</li> <li>◆ Obligé à utiliser le GTI (autorisation du ministère de la santé eau minérale Bonne Source)</li> <li>◆ Assurer une bonne qualité avec AgriVair</li> <li>◆ Assurer aussi accès à une eau en bonne qualité pour les populations locales</li> </ul>	<p>de l'eau sont : la boisson, l'agroalimentaire, l'embouteillage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Garantir le maintien des usages</li> <li>◆ Réflexion sur double circuit des bâtiments neufs (mais aussi prendre en compte sur ce point la réticence du ministère de la santé. Ceci n'est donc pas une priorité pour le CD)</li> <li>◆ Prendre en compte le facteur de l'énergie dans une réflexion globale pour les économies d'eau dans les bâtiments</li> <li>◆ Aussi voir ratio qualité- prix : il doit être optimal pour maintenir tous les usages.</li> <li>◆ Garder en esprit l'image du département par rapport à la qualité (eaux</li> </ul>	<p>surface et des milieux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Attention à la qualité de l'eau sortante</li> <li>◆ Agriculture : Garantir la qualité de l'eau pour le bétail (mais utiliser cela éventuellement aussi comme opportunité pour économiser les eaux des GTI)</li> </ul>	<p>la qualité des produits</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Garantir la stabilité de la composition de l'eau</li> <li>◆ Ne pas financer le traitement (qualité dans des conditions économiques raisonnables)</li> </ul>

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	Les observateurs (conservatoire)	Ermitage
				thermales par ex.) ♦ Voir tous ces points ensembles		

### Thématique : Gouvernance

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	Les observateurs (conservatoire et CDA)	Ermitage
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ La mise en place devra être discutée par les collectivités</li> <li>♦ Doit être en conformité avec la réglementation</li> <li>♦ Favoriser des mutualisations et des rationalisations (gestion, équipement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Maitriser les décisions en matière de la gestion de l'eau sur son territoire</li> <li>♦ Etre acteur de la politique de l'eau</li> <li>♦ Etre garant vis-à-vis des administrés</li> <li>♦ Etre en proximité des usagers (avec expériences acquises)</li> <li>♦ Valoriser le travail fait dans la gouvernance depuis des décennies sur le territoire (création de structures locales)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Gestion de proximité</li> <li>♦ Maitriser les couts dans la gouvernance</li> <li>♦ Garantir un service de qualité pour les usagers</li> <li>♦ Eviter des structures trop grosses (« usines à gaz ») qui pourraient favoriser la gestion de l'eau par des entreprises privées multinationales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Participant aux investissements NW peut imaginer d'entrer dans la gouvernance de la nappe</li> <li>♦ Important que la gouvernance fonctionne</li> <li>♦ La gouvernance devrait s'adapter aux choix faits concernant les mesures d'économie, substitution, financement etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Coordonner, animer accompagner d'une gouvernance adaptée à l'enjeu</li> <li>♦ Cela pourra être un syndicat mixte</li> <li>♦ Le CD et la Région ne pourront pas réaliser les travaux mais accompagner la mise en place d'une maîtrise d'ouvrage adaptée. Appui au financement d</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Garder en perspective l'intérêt général</li> <li>♦ Eviter des effets pervers (cohérence avec les différents domaines d'intérêts : eaux de surfaces, milieux naturels, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Garder un petit syndicat comme interlocuteur unique</li> </ul>

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	Les observateurs (conservatoire et CDA)	Ermitage
	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Avec le maintien de la proximité aussi limiter les couts pour les usagers ; Conserver la proximité malgré la transition vers de nouvelles structures.</li> <li>◆ De cette manière aussi rester en régie (pour ceux qui le souhaitent)</li> <li>◆ Scepticisme vis-à-vis d'une « superstructure »</li> <li>◆ Prendre en compte les diverses visions existants des différents élus sur la gouvernance</li> <li>◆ Selon la gouvernance décidée il sera important de contacter les élus concernés rapidement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Préférence pour la gestion en régie locale</li> <li>◆ Etre représenté dans la gouvernance à venir en tant qu'associations</li> </ul>		<p>e la gouvernance: ok pour la région</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Répartition des couts</li> <li>◆ Région : Faire participer les expériences de gouvernance dans l'InterSAGE</li> </ul>		

## Les propositions des groupes d'acteurs

Les propositions suivantes ont été faites avec le consigne d'y intégrer les intérêts de différents acteurs. Elles ne reflètent donc pas forcément la « solution idéale » pour chaque acteur mais représentent dans certains cas déjà des compromis.

Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	L'observateur (conservatoire)	Ermitage
<p>Substitution par l'eau des GTI Sud-Est pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Satisfaire les industries qui restent sur GTI Sud-Ouest</li> <li>♦ Faible impact cours d'eau/ Zones Humides</li> <li>♦ Prix voisin du consentement à payer (≈ 0,3 €/ m3)</li> <li>♦ Pas de transfert sur une autre nappe (répartition des prélèvements sur la même nappe)</li> <li>♦ Techniques et cout plus sur</li> <li>♦ Réponds aux enjeux (tp, de loi)</li> <li>♦ Permet le Muschelkalk en ressource d'appoint local</li> </ul>	<p>2 options :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Forage dans le Muschelkalk (s'il faut seulement apporter 500 000 m3), aussi continuer avec les efforts d'économies d'eau, observer ma baisse naturelle par les consommateurs</li> <li>2. Faire un/ des forage(s) vers Valfroicourt avec des conduites vers Vittel et une station de traitement (voir le renouvellement des forages et de la station de traitement de Vittel) Voir les interconnexions</li> </ol>	<p>Nous proposons de remédier au déficit et de favoriser la reconstitution de la nappe par une gestion locale de la ressource entre les différents acteurs (secteur sud-ouest) et en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Des économies par les différents acteurs</li> <li>♦ L'optimisation des prélèvements</li> <li>♦ Interconnexion(s) locales si nécessaire</li> <li>♦ Sécurisation de la ressource Vittel-Contrex par la ressource locale</li> <li>♦ Maintien des prélèvements GTI du SI Bulgnéville</li> <li>♦ Ajustement des prélèvements Nestlé Waters après satisfaction des besoins prioritaires par GTI et Muschelkalk</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Bien que les économies d'eau et la réutilisation d'eau par les industriels apporte un mieux vis-à-vis de la baisse de la nappe, un transfert semble être nécessaire</li> <li>♦ Parmi les deux solutions « de base » proposées, la proposition GTI Sud Est parait plus intéressante car il s'agit d'une ressource stable dans laquelle on peut aussi trouver de l'eau si l'Hypothèse haute (HH) s'avère.</li> <li>♦ Concernant la solution « Muschelkalk » NW n'est ni pour ni contre</li> </ul>	<p>Procéder en trois phases. Travailler par tranches techniques, avec des évolutions possibles et avec des évaluations intermédiaires. Le travail sur les économies d'eau devrait continuer pendant les trois phases :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. On commence en 2018 en hypothèse basse (HB : actuellement 500 k m3 à apporter) et on verra s'il faut aller vers l'hypothèse haute (HH : 1 mio m3) plus tard. Dans cette phase il faudrait aussi réévaluer l'impact des changements climatiques, l'évolution des besoins en eau, la gouvernance (intégrer les présidents des ComCom !) et les connaissances.</li> </ol>	<p>Solution en deux phases :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Interconnexion et/ ou substitution <u>locale</u> sur scénario mini (gouvernance, pas de transfert interbassin)</li> <li>2. Projet de territoire sur Muschelkalk et économies d'eau : <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Etude du potentiel du Muschelkalk</li> <li>♦ Périmètre de protection large</li> <li>♦ Poursuite d'amélioration des procès</li> <li>♦ Communication positive</li> </ul> </li> </ol> <p>Maintenir l'accès aux GTI pour les industriels avec leur participation à une solution globale et durable</p>	



Etat	Elus	Associations	Nestlé Waters	Collectivités	L'observateur (conservatoire)	Ermitage
		<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Prise en compte de la ressource en eau superficielle</li> </ul> <p>Intérêts des autres acteurs pris en compte :</p> <p>Coûts limités : usagers et contribuables</p> <p>Petite structure de gestion contrôlée par les élus locaux</p> <p>Solution évolutive</p> <p>Qualité préservée pour l'Ermitage</p> <p>Qualité en lien avec projet de valorisation pérenne de territoire</p> <p>Image positive de NW et respect de ses principes : « puiser sans épuiser »</p>	et ne s'opposera pas à cette solution	<p>2. En 2018/19 faire un choix technique (pour l'HB) concernant la gouvernance (financeurs, basée sur une structure existante) et dans des délais requis par l'Etat. Dans cette phase le territoire s'est approprié le projet</p> <p>3. A partir de 2019 évaluer la nécessité d'aller vers la HH et voir s'il est nécessaire de faire évoluer la gouvernance (Syndicat mixte ?)</p>		

## Ce que se dégage : Différences et similarités entre les propositions des acteurs

### Similarités

- ◆ Travailler en plusieurs phases avec des solutions rapides au début qui s'orientent vers l'Hypothèse basse du déficit (500 000 m<sup>3</sup>)
- ◆ Renforcer les mesures d'économie et de substitutions locales (par exemple trouver de l'eau locale non GTI pour des usages où une eau de très haute qualité n'est pas essentielle : abreuvement, nettoyage,...). Cela inclut un effort continu des industriels d'optimiser leur processus.
- ◆ Il faudrait assurer avec les mesures d'économies d'eau et éventuellement des interconnexions et des transferts locaux que les différents usagers puissent continuer de satisfaire leurs besoins (par contre il reste une différence dans les points de vue des acteurs concernant les besoins de NW : les associations recommandent une baisse de la consommation des GTI de la part de NW en dessous de 750 000 m<sup>3</sup>/an si cela devient nécessaire pour équilibrer la nappe alors que les autres acteurs pensent qu'il faudrait trouver des solutions pour assurer cette quantité pour NW).

- ◆ Garantir l'accès à la ressource des GTI pour l'Ermitage. Cette dernière va continuer à améliorer ses process.
- ◆ Economie du territoire : le maintien des emplois liés aux industries actuelles est important pour tous. Par contre, diversifier l'industrie sur le territoire avec des structures locales serait un atout pour le territoire dans le
- ◆ Aller vers un projet de territoire qui pourrait inclure un périmètre de protection, créer une communication positive sur le département, renforcer l'usage de la ressource très locale (autre que GTI) (différence qui reste sur ce point : commencer avec ce projet ou le mettre en place dans une deuxième phase).
- ◆ Gouvernance : Favoriser le maintien des structures et des expertises locales créées depuis plus de 20 ans. Cela n'empêchera pas d'aller vers de nouvelles formes de coopération si les solutions trouvées nécessitent cela.

### Différences :

Essentiellement :

- ◆ Explorer le Muschelkalk dans une première phase versus se pencher vers l'option « GTI Sud-Est » dans une première phase
- ◆ Maintenir le seuil de 750 000 m3 de consommation de NW par an versus envisager des scénarios où cela pourrait baisser en dessous de ce seuil.

### Suite de la concertation

Dans une phase finale de la concertation les différentes idées et propositions faites pendant le processus seront listées en détails. Les acteurs vont s'exprimer à distance sur ces idées (concernant leur degré d'approbation de chaque idée). Les résultats de cette consultation seront ensuite la base pour les rapporteurs désignés (Daniel Thiriat, Jean Luc Cousot et Manuel Lemke) pour rapporter les résultats de la concertation à une CLE en février 2018.